

Rennes, le 7 mai 2020

Objet : reprise du service TER BreizhGo pour la période du 11/05 au 02/06/2020

Madame, Monsieur,

Le 17 mars dernier, le Premier Ministre prenait la décision de mettre la population française en situation de confinement, afin de lutter contre la pandémie du Covid-19. Ce confinement induisait, et induit toujours, une restriction des déplacements.

Notre activité de transporteur étant essentielle à la vie quotidienne et à la vie de la nation, nous avons réduit le trafic aux déplacements dits indispensables : ceux des personnels de santé et ceux de nos clients pour motif professionnel ou familial. Pendant ces deux mois, SNCF a donc adapté son offre quotidienne selon les directives gouvernementales.

L'heure est à présent venue d'accompagner le déconfinement, progressif, des Français. SNCF doit gérer deux contraintes :

- la remise en marche d'un niveau de service nécessaire aux déplacements de la vie quotidienne ou impérieux
- la nécessité de faire voyager nos clients en toute sécurité sanitaire.

Une attention extrême est portée aux mesures de sécurité sanitaire, afin de garantir un voyage en toute sécurité, sur tout le parcours du client, de l'achat du titre de transport jusqu'à l'arrivée en gare, son installation dans le train, et jusqu'au point d'arrivée.

Ces mesures sont reprises dans la charte "En train, tous responsables", en annexe, qui renforcera la relation de confiance entre SNCF, ses clients, ses salariés et l'ensemble de ses partenaires :

- L'engagement pour une information précise sur le plan de transport, la veille du départ
- Le signalement des trains pour lesquels il existe un risque d'affluence élevée
- La désinfection renforcée des gares et des trains, et la traçabilité des mesures de nettoyage
- Des annonces sonores en gare et des marquages au sol et à bord pour matérialiser la distanciation physique (par exemple, condamnation d'un siège sur deux à bord des trains)
- Des dispositifs de protection dans les espaces de vente
- Le rappel de l'obligation réglementaire pour chacun de nos clients de porter un masque tout au long de son trajet, de respecter les recommandations qui leur sont faites, et d'éviter autant que possible le paiement en espèces.

SNCF Bretagne a travaillé en étroite collaboration avec le Conseil régional de Bretagne les grands principes de la reprise des circulations des TER BreizhGo :

- priorité donnée aux déplacements domicile - travail dans le cadre d'une reprise très progressive de la fréquentation des TER (maintien du télétravail, absence des lycéens et étudiants...). Nous estimons que le service proposé sera suffisant pour les voyageurs du quotidien, dans le respect de la distanciation physique. L'occupation des trains sera toutefois surveillée au jour le jour pour adapter, le cas échéant, le service.
- trajets longues distances (> 100 km) restreints aux besoins familiaux ou professionnels impérieux. Ainsi, les ventes, hors abonnés, seront réalisées par billet « train désigné ». Lorsqu'elles atteindront 30 %, elles seront fermées pour maîtriser la distanciation physique avec les abonnés. Des opérations de filtrage seront réalisées, avec le concours de la Sûreté ferroviaire SNCF et des Forces de l'Ordre.

Le service TER BreizhGo se concentrera sur une offre exclusivement ferroviaire, sur toutes les lignes, concentrée sur les trajets domicile-travail habituels et les pointes matin / soir. L'offre globale sera proche de 50% du plan de transport nominal et restera stable jusqu'au 2 juin pour une meilleure lisibilité clients. Celle-ci pourra être renforcée en fonction de la fréquentation réelle observée.

Compte tenu de la difficulté de sécuriser les plans de transport et des nombreuses incertitudes liées à la pandémie, l'information voyageurs reprendra les principes et les engagements déployés par SNCF pendant les situations perturbées, à savoir une communication des circulations du lendemain tous les jours à 17 h sur l'ensemble des canaux digitaux (application SNCF, site TER BreizhGo et site OUI.sncf).

Sauf dégradation de la situation sanitaire ou nouvelles directives gouvernementales, nous prévoyons de remonter progressivement le niveau de service en juin, pour assurer, en juillet - aout, un service quasi normal.

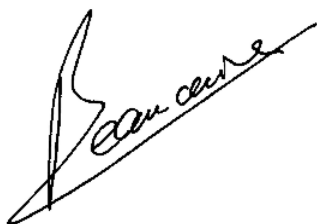
Concernant les gares, les équipes mettent à jour la signalétique des 124 gares et points d'arrêt bretons, afin d'informer sur le port du masque obligatoire en gare, de rappeler les gestes barrières et d'orienter les flux pour faciliter la distanciation sociale.

Cette semaine, la priorité est donnée aux gares qui accueillent les flux les plus importants. Au total, ce sont plus de 6 000 éléments de signalétique et 500 affiches qui seront déployés.

Les mesures de nettoyage ont été renforcées, en particulier au niveau des boutons, poignées de portes, rampes d'escalier. Un virucide identique à celui utilisé dans les hôpitaux a été ajouté aux produits habituellement utilisés. Ce nettoyage s'effectue deux fois par jour dans les grandes gares, tous les jours dans les gares moyennes et une fois par semaine dans les petites gares.

Comme vous pouvez donc le constater, nous mettons tout en œuvre pour assurer, dans les meilleures conditions, la reprise du trafic ferroviaire du TER breton. N'hésitez pas à partager ces informations le plus largement possible, le comportement citoyen de nos voyageurs est une des clés de la réussite de cette reprise.

Je reste à votre entière disposition et vous prie de croire Madame, Monsieur... à l'assurance de ma considération distinguée.



Laurent Beaucaire  
Directeur Territorial Bretagne